CPTS Pays de Lunel

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

MOT DU PRÉSIDENT

Fréderic PERLETTI

Président

Chers confrères, chères consœurs, chers partenaires,

Déjà 5 ans ! 5 ans d'existence, de projets, de coopérations pluri-professionnelles, d'amélioration des pratiques.

Le présent rapport d'activité est riche, mais rend compte avant tout de l'engagement des professionnels pour la santé des populations, de votre expertise et de votre professionnalisme au quotidien.
Et c'est parfaitement conscients des difficultés rencontrées par chacun et chacune d'entre vous, au quotidien, dans votre pratique, que nous abordons une nouvelle année d'existence.

Comme vous le savez, l'APSL, association gestionnaire de la CPTS du Pays de Lunel, est avant tout votre association, vous les professionnels de santé du bassin Lunellois, et si elle sert à développer le projet de CPTS, elle n'en reste pas moins un espace d'expression de vos réalités, de vos besoins, de vos envies, en dehors de toute contingence politique ou syndicale.
Le contexte national, les orientations du système de santé, ont un impact sur chacun et chacune d'entre vous, et nous poussent à réaffirmer encore plus la force du collectif, de notre collectif, de la nécessaire solidarité et compréhension des réalités entre professionnels, pour ensemble prendre soin les uns des autres.

C'est pourquoi fin 2024 et courant 2025, le conseil d'administration de l'APSL a choisi de développer la Pause Lunelloise des soignants, un espace dédié au bien-être, à la convivialité, à l'échange entre soignants du territoire.

A travers cette dynamique, nous réaffirmons pleinement notre volonté de soutenir tous les soignants, face aux défis qui sont les vôtres, que ce soit dans votre pratique professionnelle mais aussi et surtout pour votre bien-être.

Ce point fait d'ailleurs régulièrement partie de nos négociations avec les instances politiques de santé, que ce soit la CPAM ou l'ARS. Jusqu'à présent, nous avons toujours eu l'écoute attentive des délégations territoriales, conscientes de l'impact des directives nationales sur le travail réalisé par chacun au quotidien.

Comme vous le savez également, notre territoire accueille une population en grande vulnérabilité, avec un taux de pauvreté avoisinant les 24 % sur Lunel, une population vieillissante et en risque d'isolement, mais également une partie importante de familles monoparentales.

Pour répondre aux besoins d'accès à la santé des populations du Pays de Lunel, nous faisons le choix, encore et toujours, de la proximité et de l'aller-vers, conscients de pouvoir dans cette entreprise nous appuyer sur un tissu local riche et engagé, qu'il soit associatif, social, médico-social ou sanitaire, et sur le soutien des collectivités territoriales.

C'est pourquoi depuis 2024, nous créé un poste de médiateur en santé, en capacité d'accompagner individuellement les personnes éloignées du soin, mais également un Centre de prévention à l'Espace Vauban, « Objectif Santé », afin de développer avec les soignants et nos partenaires, des actions d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage.

Enfin, la santé mentale de tous, habitants, jeunes, soignants, professionnels est un enjeu majeur, auquel nous tentons de répondre cette année encore à travers le soutien aux aidants, la coopération entre professionnels de santé, et la formation.

Une nouvelle année commence, et nous abordons les mois à venir avec responsabilité et engagement, mais aussi enthousiasme, fiers du travail réalisé par toutes et tous sur notre territoire !

SOIGNANTS EN PLS !

LA PAUSE LUNELLOISE DES SOIGNANTS DE L'AGGLOMÉRATION DE LUNEL A OUVERT SES PORTES LE 28 MARS 2025 ! CAR, NOUS EN SOMMES CONVAINCUS, POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES, IL FAUT AVANT TOUT PRENDRE SOIN DE SOI.

Depuis des années, nous observons une augmentation chez les soignants des situations d'épuisement professionnel et de burn-out.

- Les soignants, qui s'occupe de leur bien-être et de leur santé au travail ?
- Comment gèrent-ils les risques professionnels et leurs impacts sur la santé ?
- Si l'exercice coordonné, le collectif, la solidarité sont des leviers, comment faire face seul dans son cabinet ?

NOTRE VOLONTÉ ?
Améliorer le bien-être personnel et collectif des soignants, en s'appuyant sur l'entraide et la pair-aidance !

Depuis le mois de mars, un vendredi par mois, des professionnels de santé ont pu s'essayer aux gestes de self-défense, à la sophrologie, à la détente musculaire, en toute convivialité.
C'est gratuit et ouvert à toutes et tous !

Des ateliers sont proposés, n'oubliez pas de vous inscrire, les places sont limitées par le nombre de m²

- **Vendredi 26 septembre**
  Initiation à la thérapie des schémas comme levier d'amélioration des relations professionnelles.
- **Vendredi 24 octobre**
  Eric revient pour une nouvelle séance d'initiation aux gestes de sel-défense !

ET TOUJOURS UN ACCUEIL DÈS MIDI POUR PARTAGER UN REPAS, UN CAFÉ, EN TOUTE CONVIVIALITÉ.

CE LIEU, C'EST AVANT TOUT LE VÔTRE

vous avez des questions, des envies ou besoin de contacter l'équipe de PLS, une seule adresse email : pls@cpts-paysdelunel.fr

MISSION 1 : ACCÉS AUX SOINS

1.1 Progression de la patientèle avec MT

- **Taux de patients en ALD sans Médecin Traitant**
- **Bilan du partenariat avec la MISAS** : 27 situations principalement d'accès aux droits en santé / C2S
- **Ateliers numériques en santé, en partenariat avec la CPAM** :
  - **Atelier du 1er juillet 2025**
    CCAS de Saussines - 7 participants
  - **Atelier du 20 juin 2025**
    Espace Vauban - 12 participant
  - **Atelier du 12 février 2025**
    La Ruche de Lunel-Viel - 10 participants
  - **Atelier du 21 mars 2025**
    Espace Vauban - 15 participants + espace dédié dans le cabinet médical pour une dizaine de personnes (jeune public, moyenne d'âge 20 ans) accompagnés par l'association Art et Culture

- **Partenariat avec la mutuelle communale et inter communale.**

BILAN MÉDIATION EN SANTÉ

- **Concernant l'accès au MT** : 25 MT trouvés sur 31 demandes, avec priorité donnée aux personnes en ALD.
- **177 sollicitations reçues par la médiatrice en santé** depuis janvier, avec des orientations diverses vers le droit en santé, vers le soin, vers la prévention.
- **Permanences dans les CCAS** : CCAS de Lunel, de Lunel Viel, de Marsillargues.

SOINS NON PROGRAMMÉS

1.2 Accès aux soins non programmés

PROMOTION ET ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAS :

RÉUNION MG LE 17 OCTOBRE 2024 AVEC QUESTIONNAIRE SUR LEUR VISION DU SAS (19 PARTICIPANTS) :

Les points abordés concernant le SAS :

Médecins effecteurs : réserver des créneaux de consultation pour orientation par le SAS

Pour beaucoup, réserver des créneaux de consultation pour une orientation par le SAS, n'est pas envisageable ni pertinent. De nombreux médecins n'arrivent déjà pas à répondre à la demande de leur patientèle. Des questionnements existent concernant les créneaux de SNP pour la patientèle des médecins, concernant l'orientation par le 15 et la majoration inhérente. L'objectif est également de pouvoir valoriser les créneaux de soins non programmés déjà réservés par les médecins sur le territoire. Ce point doit être consolidé suite à des retours d'expérience de médecins sur d'autres territoires et lors de la réunion avec le SAS, prévue en février 2025.

Médecins régulateurs libéraux

Si un médecin souhaite participer à la régulation libérale du SAS, le conseil de l'ordre a obtenu, sous forme d'expérimentation pendant 1 an, la possibilité pour le médecin de se faire remplacer sur ses horaires de régulation. Cependant, il n'y a pas de formation en cours.

Centre médical de soins immédiats (CMSI) / Centres de soins non programmés

Leur impact sur l'offre de soin médicale libérale et le manque de déontologie professionnelle de certains de ces centres privés est un sujet de débat important entre les médecins, et au sein du conseil de l'ordre. Leur impact sur l'installation pérenne des médecins est à évaluer, mais reste préoccupante. Les premières évaluations du SAS dans l'Hérault démontrent une propension non négligeable du 15 à orienter les patients vers ces centres de soins non programmés en première intention.

RÉUNION SAS LE 6 FÉVRIER 2025 À LUNEL (12 PARTICIPANTS), DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL INTER CPTS DE L'HÉRAULT. EN PRÉSENCE DU DR. WILLIAMS FRAYSSINET ET CAROLINE ROQUES – COORDINATRICE SAS.

37 médecins volontaires inscrits sur la plateforme SAS, mais également des médecins radiologues (données SAS).

- Présentation du SAS et du rôle des médecins effecteurs.
- Bilan chiffré des orientations du SAS 34
- Présentation de l'association SNP34

RÉUNION BILAN AVEC LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DU TERRITOIRE (25 MÉDECINS PRÉSENTS) LE 23 MAI 2025.

Les problématiques rencontrées :
- Très peu d'orientation par le 15 sur les créneaux réservés par les médecins du territoire.
- Nous n'avons pas les chiffres locaux du nombre de créneaux pris par le SAS, ni du nombre ou de la raison des sollicitations sur notre territoire. Les médecins aimeraient un bilan détaillé, pour mieux comprendre les besoins et y répondre.
- Les médecins ne sont que très rarement informés par le SAS d'un créneau réservé.

PERMANENCE MÉDICALE DE GARDE LE WEEK-END : 26 MÉDECINS VOLONTAIRES, AVEC ACCÈS DIRECT VIA SECRÉTARIAT.

En 2024 - 4602 patients en 12 mois, dont 23 % relevaient du niveau de gravité S3. Sur ces 4602 patients reçus, seuls 40 patients ont été orientés par la régulation du 15, soit 0.009 % de l'activité totale, bien loin des 23 % identifiés.
En 2025 - 1703 patients reçus depuis le 1 er janvier, 15 étaient orientés par la régulation du 15, soit un pourcentage équivalent à l'année précédente.

La principale problématique réside dans le peu d'orientations par la régulation du 15, dont les services ne sont toujours pas au courant de l'existence de la permanence médicale de garde de Lunel. Un courrier, co-signé par la ville de Lunel, a été transmis par la CPTS du Pays de Lunel à l'ARS et la CPAM.

CONVENTION AVEC LA CLINIQUE VIA DOMITIA EN COURS JUIN 2025 :

- Retour à domicile suite à prise en charge par le service des urgences de Lunel
- Orientation des patients présentant une insuffisance cardiaque – lien avec le protocole IC.
- Participation des MG de la CPTS à la CME de la clinique
- Déploiement d'un logiciel de téléexpertise pour améliorer la transmission des informations Ville / hôpital.

1.3 Améliorer la PEC des personnes précaires

MISE EN ŒUVRE DE L'UNITÉ DE SOINS COMPLEXES (USCD)

32 situations prises en charge par l'USCD, nécessitant une coordination sociale, médico-sociale et sanitaire.

Sur les 32 situations :
- 11 situations orientées vers le parcours santé mentale / psychiatrie
- 6 situations orientées vers le parcours personnes âgées avec l'Unité Mobile fragilité et le Service départemental de l'autonomie.
- 3 situations orientées vers le parcours handicap, en lien avec l'APSH 34, la Communauté 360, la maison des possibles (prise en charge des TND)
- 6 situations orientées vers le parcours maladie chronique, avec coordination par une IPA)
- 6 sorties d'hospitalisation non anticipées ayant nécessité un étayage sanitaire et social.

MÉDIATION SANTÉ

- **Objectif Santé à L'espace Vauban**, en lien avec le point hygiène à destination des personnes sans domicile fixes, orientées par les services sociaux territoriaux.
- **Permanences de la médiation en santé dans les CCAS de Lunel, Lunel Viel, Marsillargues** : ½ journée / mois / lieu.
- **Mise en place d'une permanence avec la MLJ et la PLIES, pour les jeunes de 16 à 29 ans** : accompagnement social, accès aux droits en santé, actions collectives de prévention et de dépistage : 2 mardis / mois.

ANIMATION TERRITORIALE

- **Intégration du groupe de travail PASIP** (premier accueil social inconditionnel de proximité) réunissant les acteurs sociaux de 1ère ligne du Pays de Lunel.
- **Conventionnement avec le CD 34** concernant la prise en charge médicale des adultes vulnérables, avec réalisation d'une feuille d'orientation dédiée.
- **Conventionnement avec les communes de Lunel, Lunel-Viel et Marsillargues**
- **Conventionnement avec le centre social JJ Rousseau de Lunel**, avec binôme médiation sociale / médiation santé.
- **Partenariat avec l'association de Médecins du monde**, organisation de permanences hebdomadaires pour l'accueil médico-social des travailleurs agricoles saisonniers du territoire.

MISSION 2 :
PARCOURS PLURI-PROFESSIONNELS

2.1 Parcours Santé mentale

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail réunissant l'APSH 34, le CMP/HDJ, le CSAPA Arc en Ciel, des professionnels de santé libéraux, 3 psychologues, la CTG, la Maison des adolescents, la Clinique Stella, Causon écran, l'Avenir des possibles, l'UNAFAM.

08/10/2024 :
Groupe de travail santé mentale (EAM La Bruyère) – feuille de route 2024 / 2025 - **28 participants.**

03/12/2024 :
Groupe de travail santé mentale et addiction – Prise en charge des pathologies duelles (clinique Stella)- **17 participants**

13/02/2025 :
Groupe de travail santé mentale des jeunes (Arboretum Lunel) – **20 participant**s.

28/07/2025 :
Groupe de travail santé des jeunes de 16 à 25 ans.

Handicap psychique - l'Aide aux aidants :

LES BESOINS / PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS :

- Besoin de temps de répit, ne serait-ce que pour faire ses courses
- Le manque de lisibilité des aides financières, humaines (AVS)
- La curatelle, la mise sous protection
- Le manque de soutien des familles pour les jeunes qui refusent de se soigner.
- Les dossiers MDPH complexes à monter et la nécessité d'un accompagnement individualisé.
- Les ruptures de lien social pour les familles, l'isolement.
- Le repérage et l'accompagnement précoces des jeunes (16 / 18 ans) et de leurs familles.
- Les durées d'hospitalisation qui se réduisent.

LES LEVIERS ÉVOQUÉS :

ECOUTER

Le 1er café des aidants en juin a permis l'expression de la colère, de l'isolement, du manque de temps et de l'errance médicale et sociale des familles dans l'accompagnement de leurs proches. L'écoute des problématiques des aidants est fondamentale dans la mise en œuvre des actions les concernant.

COMMUNIQUER

- Rendre lisibles et compréhensibles les dispositifs et ressources pour les aidants et les patients.
- Rendre lisible l'offre de soutien psycho-éducatif.
- Rendre lisible les solutions de répit.

ACCOMPAGNER COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT

- Accompagner les familles et les proches dans les démarches administratives (dossier MDPH, curatelle, ...) et l'accès aux droits.

FORMER

- Les professionnels de 1ère ligne, du social et du médico-social sur l'accès aux droits, la curatelle, et la posture d'accueil.
- Les professionnels de santé
- Les AVS qui interviennent auprès des personnes en situation de handicap psychique.

3 thématiques validées pour l'accompagnement des aidants en 2024/2025 (à consolider avec les aidants lors du prochain café des aidants)

- Remplir un dossier MDPH et l'accès aux droits – 23 janvier à 17h30 – Centre socio-culturel JJ Rousseau (demande en attente de validation) .

2 temps prévus :

- Information collective, animée par l'UNAFAM et une AS : L'accès aux droits, des aidants et des patients.
- Accompagnement individuel des aidants dans le renseignement des dossiers MDPH
  - avec l'Unafam, LVH, Avenir des possibles, ...
  - La curratelle et la mise sous protection – mars 2025
  - Le répit des aidants – mai 2025.

PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES DUELLES

RÉFÉRENTS PARCOURS : Dr. Marion Chapel, Denis Cazillac, Nicolas Baudesseau. PARTENARIAT EN COURS AVEC LE RÉSEAU 2PAO, pour améliorer les adressages entre la ville et l'hôpital.

- **Réunion le mardi 3 décembre 2024 à la Clinique Stella**. En présence du CMP / HDJ de Lunel, du CSAPA Arc en ciel, de la micro-structure de St Just, du CH de Lunel, de la MSP de la bénovie pour définir les besoins et les ressources sur le territoire – présentation de l'unité AIRIS.

DIFFICULTÉS / BESOINS IDENTIFIÉS

- **Difficulté d'orientation vers le soin spécialisé au niveau local** : plus d'addictologue à Lunel depuis janvier 2024 (un nouvel addictologue accueilli sur le CH à l'horizon novembre 2025), des structures existantes mais dont les modalités d'admission et d'orientations sont à préciser et améliorer, notamment avec les médecins généralistes.
- **Améliorer la prise en charge « en ville »**, notamment par les professionnels
- En post cure, l'équipe de la clinique Stella fait le lien avec les addictologues du CHU ou cliniques spécialisées, cependant le suivi « en ville » reste à consolider pour une prise en charge sur le long terme.

RÉALISÉ EN 2024 / 2025 :

- Rencontre MG / psychiatres / addictologues Clinique Stella pour améliorer le parcours et les orientations.
- Référencement des ressources locales et hors territoire - sur demande auprès de la CPTS

À ORGANISER - Dernier trimestre 2025 / début 2026

- Formation : Dépister, repérer - Comment aborder la question lors d'une consultation ?
- Mise à jour des connaissances / formation des professionnels de santé libéraux, et notamment des médecins, pour une meilleure orientation vers les ressources locales et un meilleur accompagnement en ville – dernier trimestre 2025.

À PRÉVOIR dans les années à venir

- Co-construire un programme et des ateliers d'éducation thérapeutique / à la santé en ville, en mobilisant les professionnels de santé /structures volontaires.
- Réalisation d'une fiche parcours pathologies duelles à destination des professionnels de santé, et notamment des médecins. https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:04934e09-1f38-422b-bd9d-53495b7fe071
- **Perspective 2025/2026 :** Construction d'un parcours d'orientation dans le cadre de l'USCD, avec la MSP de St Just et la micro-structure Addictions portée par Addictions France – 3 médecins coordinateurs de parcours : Yvan Milla, Paul Charvet, Marion Chapel.

RENCONTRE CLINIQUE STELLA ET MÉDECINS GÉNÉRALISTES DU TERRITOIRE : 23 MAI 2025.

PARTICIPANTS : 25 MG, Le Dr. Augier, psychiatre et addictologue de la Clinique Stella, Sabrina MOY, infirmière coordinatrice unité pathologie duelle, M. Lorente, directeur de la Clinique Stella.

ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE :

- **Présentation de l'unité pathologie duelle (AIRIS) de la clinique Stella** : offre de soin et modalités d'adressage par les MG. Les situations complexes de sevrage nécessitent une orientation vers le CHU de Montpellier ou du Grau du roi.
- **Consultation 1ère intention Clinique Stella** : recrutement de 2 psychiatres supplémentaires, en capacité de répondre à la demande du territoire. Le frein principal reste la prise en charge sur le long terme des patients reçus dans le cadre de cette consultation.
- **Formation à destination des professionnels de santé en 2025/2026** : à construire avec le PR. Donnadieu du CHU de Montpellier et le DR. LUQUIENS, en partenariat avec le réseau 2 PAO.

--> 10 médecins sont intéressés pour y participer.

SANTÉ MENTALE DES JEUNES :

CONSTAT :

- **Augmentation significative des Troubles anxieux liés à la scolarité, angoisse de performance ; troubles scolaires**
- Flambée des tentatives de suicide et scarifications.
- TDAH

Mais aussi :

- Troubles identité de genre
- Conduites à risques
- Abus sexuels / santé sexuelle
- Troubles alimentaires
- Addictions.

AU REGARD DES ÉCHANGES, IL A ÉTÉ IDENTIFIÉ COMME COMPLIQUÉ POUR LES ACTEURS LOCAUX DE :

- Trouver les bons relais
- Faire face à la violence, au refus de diagnostic, du soin
- Accompagner les jeunes en précarité et en errance
- Orienter vers les accueils de jour, vers le soin.
- Rencontrer, aller-vers, accompagner les jeunes hors dispositifs et / déscolarisés --> notamment pour les jeunes de + 17 ans.

Ces problématiques sont renforcées :

- Si troubles cognitifs.
- Si isolement, et rupture familiale / refus du système.

LES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES OBSERVÉES PAR LES PROFESSIONNELS :

- Un manque de clarté sur les acteurs et structures, leurs modalités d'inclusion, pour orienter les jeunes.
- Des délais d'attentes pour les évaluations, pour les PEC, alors que certaines situations nécessitent une réactivité immédiate.
- Un accompagnement et lien avec les familles, avec les différents interlocuteurs autour du jeune --> Difficile de faire le point autour des situations.
- Un temps insuffisant du personnel dédié : coordination, suivi, accueil, … notamment car baisse des financements.
- Un nombre important de jeunes en carence éducative, sans prise en charge, hors dispositif
- Accompagner les jeunes en précarité, sans domicile fixe, … comment parler santé, bien-être si les besoins primaires (hygiène, logement, ressources, …) ne sont pas pourvus.

LES PERSPECTIVES :

Création d'un espace d'accueil et d'orientation des jeunes, dans le cadre du Centre de prévention Objectif Santé : le SPOT Santé, un mardi après-midi sur 2. Un travail initié avec la PLIES (Benoit) et la MLJ (Alexis).

Avec l'objectif de renforcer le binôme santé / social pour un meilleur accueil et une meilleure orientation. Dans un lieu unique repéré, qui garantit l'anonymat par son implantation géographique.

En direction des jeunes invisibles, en rupture ou à risque de rupture, hors dispositifs. Un mardi sur 2, de 15h à 19h.

2.2 Parcours Obésité pédiatrique

BILAN MRTC / TEQAAP

ACCÈS AU PROTOCOLE ICI

	Maison de Santé Lunelloise	MSP Bénovie	Maison de Santé de Saint-Just
Inclusions MRTC (Mission Retrouve Ton CAP)	**39** enfants suivis dont 5 prises en charge diététiques en duo avec la psychologue	**8** consultations dont : 4 initiales + 4 de suivi	**12** consultations dont : 6 initiales + 6 de suivi 2 consultations en duo avec la psychologue
TEQAAP	**3** enfants 1 session du 06/11/2024 au 04/12/2024		

OBJECTIFS 2024 2025

Consolider le parcours surpoids et obésité non complexe :

Bilan actions d'information et de promotion du protocole et des ressources territoriales – l'objectif est d'améliorer les dressages et la coordination autour des parcours patients, entre acteurs sanitaires, sociaux, et médico-sociaux.

- **Actions de prévention en milieu scolaire** : Lunel, St Just, Bénovie – bilan transmis dans le cadre de la mission « Actions de prévention territoriales »

- **Travail avec la STPMI (médecins, puéricultrices, infirmières) du territoire pour améliorer les adressages :**
  - Travail sur la fiche d'orientation
  - Travail sur la place de la STPMI dans le protocole.

- Travail avec la Cité éducative, le PRE (programme de réussite éducative), la centre social JJ Rousseau. L'objectif est de toucher des populations très éloignées du soin, et en vulnérabilité.

PERSPECTIVES 2025 / 2026 :

- Travail avec la SERO, le DAC 34, la STPMI et les MSP sur la PEC des situations complexes

- Ateliers nutrition en lien avec le Centre de prévention de la CPTS

- Café des parents, notamment devant les établissements scolaires + dans le cadre du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)

ACCÈS AU PROTOCOLE ICI

2.3 Parcours Insuffisance Cardiaque

BILAN ACTIONS

Formation PEC de l'insuffisance cardiaque : 18/09/2024, 32 participants

- Intervention du Dr. GOIORANI, cardiologue à la clinique Via Domitia
- Actualités en cardiologie et mise à jour des connaissances en IC
- Présentation du protocole IC, avec l'intervention d'une IPA et D'une IDEL.

Problématique identifiée sur le territoire : les IDEL formées (14 IDEL) par le Dr. GOIORANI ne sont quasiment pas sollicités en post-hospitalisation IC.
La liste des IDEL formées a été transmise au CH de Lunel, au Dr. GOIORANI, à la Clinique Via Domitia. Cependant les IDEL ont été très peu sollicitées entre 2024 et 2025 (entre 0 et 1 sollicitation / IDEL).
La CPTS a donc sollicité les différents acteurs afin de préciser la problématique et améliorer les adressages et les PEC post hospitalisation :

Réunion avec le service PRADO- IC : participation 3 IDEL + 1 IPA- Jeudi 13 février.
Le service PRADO est très peu sollicité sur notre territoire sur le volet IC, malgré des conventions en cours avec la Clinique et le CH.
La liste des IDEL formées a été transmise par la CPTS aux différents interlocuteurs, ainsi qu'aux médecins du territoire. Il est convenu de rencontrer la Clinique Via Domitia pour préciser les freins et les leviers, notamment dans le cadre d'un passage par le service des urgences (qui peut être considéré comme une hospitalisation). Il faut également préciser aux IDEL les modalités de cotation pour des actes en lien avec la surveillance dans le cadre d'une insuffisance cardiaque.

Rencontre avec la clinique Via Domitia
La principale difficulté rencontrée est liée au fait que le patient peut déjà avoir une IDEL pour des soins à domicile (autre que lié à l'IC). Dans le cas d'une surveillance post IC, il semble difficile de proposer une autre IDEL que celle qui intervient déjà au domicile.
La liste des IDEL formées à l'IC est cependant transmise à l'IDEC.
La participation d'un médecin et d'une IDEL / IPA de la CPTS à la CME de la clinique semble un levier pour aborder ces questions de retour à domicile en post hospitalisation, que ce soit dans le cadre de l'IX ou non.

Réunion / formation avec la CPAM – lundi 23 juin 2025 – Participation 3 IDEL, 1 MG, et de la Directrice adjointe de la Clinique Via Domitia.

- Eléments caractéristiques du territoire par le service médical de la CPAM.
- Protocole IC –CPTS Pays de Lunel
- Intervention du Professeur ROUBILLE (rôle de l'IPA et des ISPCIC (Infirmières au sein d'un Protocole de Coopération IC)
- Intervention d'une infirmière du service médical sur l'AMI 5.8

Cette réunion a permis d'envisager l'évolution du protocole :

- Concernant la vaccination Pneumocoque, il s'agit désormais d'une dose unique de Prevenar 20, sans nécessité d'un rappel.

Concernant le Zona, Shingrix 1 dose à renouveler au bout de 2 mois

- La formation pour AMI5,8 n'est plus appelé formation PRADO c'est uniquement Formation IC car la PEC peut être facturée hors passage par le service du PRADO
- Rajouter la télésurveillance via IPA suite aux retours du CHU.
- Rajouter les prescriptions types MIT/ IDEL pour pouvoir facturer l'AMI 5.8 sur une prescription médicale non hospitalière. Ce qui implique que cette prescription, qui n'est plus liée obligatoirement au parcours PRADO pourra être faite par le médecin traitant au retour d'une hospitalisation.
- L'AMI 5.8 devient AMX 5.8 chez les patients dépendants et se cumule à taux plein avec le BSI.
- En dehors des patients dépendants sous BSI, on pourra aussi utiliser les 3 séances [AMI5.1/ AMI 4.6 et AMI 4.6] d'accompagnement à domicile de la prise médicamenteuse, à réaliser sur une période d'un mois maximum.

PERSPECTIVES 2025/2026 :

- Intégrer la télésurveillance (parcours CHU) dans le protocole, suite aux retours du CHU (en cours)
- Newsletter médecins / IPA / IDEL intégrant les modifications du protocole, afin notamment d'améliorer les prescriptions.
- Organisation d'une journée du cœur à la Clinique Via Domitia, le jeudi 25 septembre en partenariat avec les laboratoires INOVIE pour dosage NTproBNP.

o Réalisation d'un flyer à direction du grand public, en partenariat avec la Clinique Via Domitia – en cours.

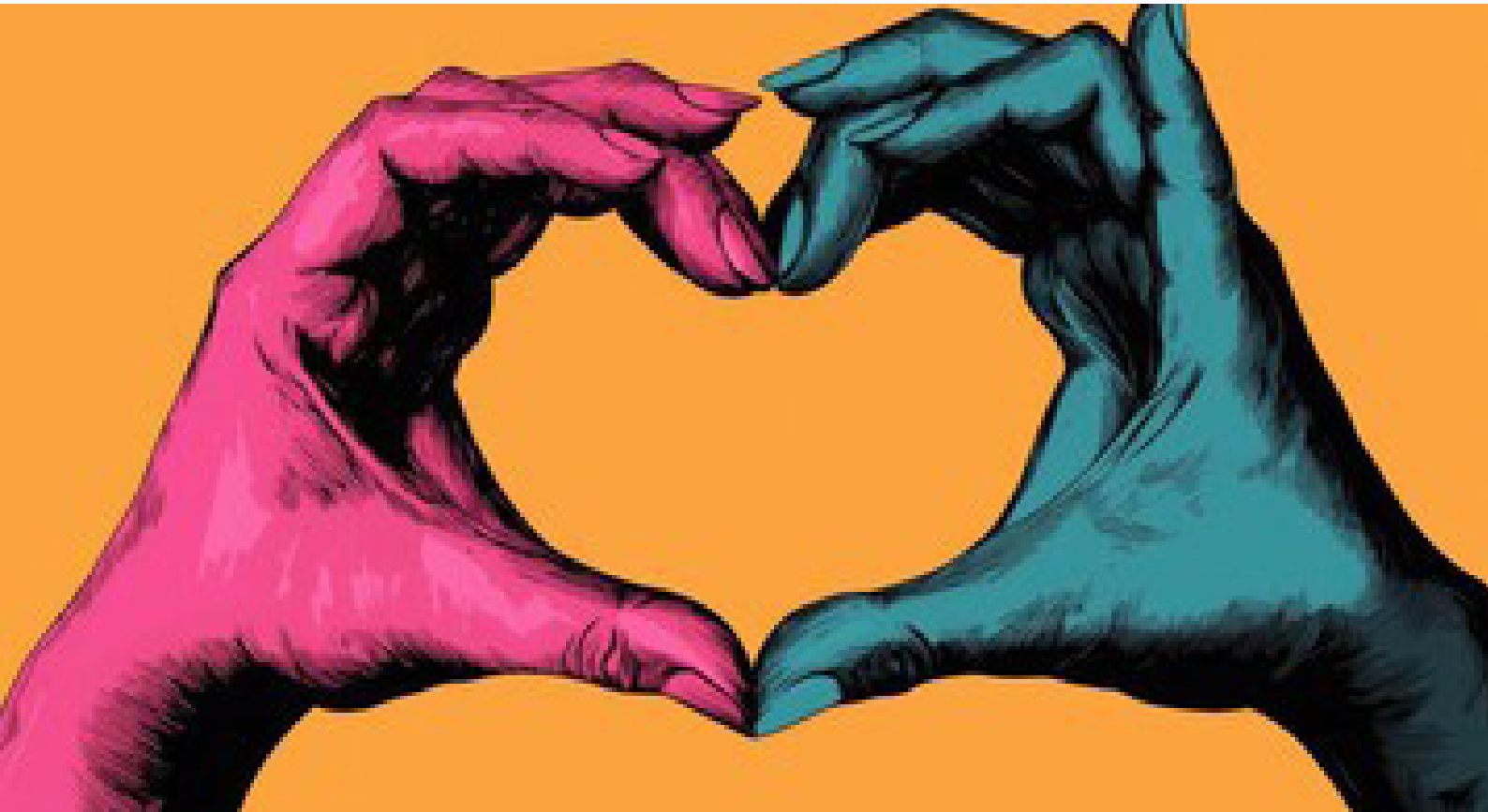

2.4 Parcours Repérage de la fragilité chez le sujet âgé

MISE À JOUR DU PROTOCOLE REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DE LA FRAGILITÉ CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Repérage et prise en charge précoces des troubles neuro-cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée.

- **Diffusion auprès des professionnels de santé**

- **Permanences de France Alzheimer** au Centre de prévention Objectif Santé : 2 vendredis après-midi par mois.

- **SMR Ambrussum** : rencontre avec les MG le 17 octobre 2025

- Procédure et dossier inclusion transmis aux MG
- Adressage direct (sans passer par via trajectoire) et demande d'avis

- **Ouverture d'un HDJ gériatrique avec bilan mémoire, et salle sensorielle courant 2025.** Suite au bilan, les patients pourront être adressés par le SMR à la clinique du Parc pour une consultation mémoire dans des délais raisonnables.

- **Réalisation** Répertoire des ressources locales

Sur demande auprès de la CPTS du Pays de Lunel

BILAN DES ACTIONS 2025/2026 :

Actions de prévention et d'information grand public :

Forum Santé
Participation AGIRC-ARRCO, foyer des retraités, SIAD Lunel, SSIAD Marsillargues, Unité Mobile fragilité, CARSAT, MSA.

Intervention Foyer des retraités de Lunel
Matinée bilan de prévention et dépistages seniors le 30 septembre 2024 au foyer des retraités à Lunel – 25 participants. Avec IDEL, kinésithérapeute, ergothérapeute, ETP diabète, ICOPE : 3 orientations pour des bilans plus poussés, 2 demandes de MT, 1 inscription ETP Diabète – ateliers kinésithérapie + ergothérapie

Intervention foyer de vie Marsillargues, en lien avec l' Association Ma vie et le CCAS de Marsillargues
60 personnes présentes, présentation du dispositif ICOPE et de l'application numérique.

ICOPE
TOUS MOBILISÉS POUR BIEN VIEILLIR EN OCCITANIE

T0 - Depuis 1er janvier 2022								
Date du T	Nb PS formés étape 1	Nb PS formés étape 2	Nb PS inscrits BDD	Nb PS conventionnés	Nb seniors inclus	Nb étapes 1 réalisées par un Pro	Nb étapes 1 en autoéval	Nb étapes 2
31/12/2022	22	3	25	6	47	47	5	7
31/03/2023	36	3	25	8	62	65	3	12
30/06/2023	36	4	27	10	101	98	10	14
29/09/2023	40	7	31	11	128	125	13	19
31/12/2023	40	8	31	15	149	146	14	21
31/03/2024	44	10	32	15	177	174	18	31
30/06/2024	47	11	35	16	197	194	26	36
30/09/2024	47	11	35	19	212	209	28	39
31/12/2024	47	11	35	19	224	225	31	44
30/06/2025	48	12	39	19	245	253	23	52
Etablissements	*1*	*0*	*1*	*NA*	*0*	*0*	*NA*	*0*

245 inclus dont 227 suivis.

2.5 Parcours Patient en rupture de soin ou à risque de rupture de soins

REPÉRAGE ET ORIENTATION DES SITUATIONS DE RUPTURE DE SOIN

POPULATION CIBLE :

Patients en situation complexe, dont le maintien ou le retour à domicile est compromis faute d'offre de soin médicale et paramédicale au domicile adaptée, avec la nécessité d'un étayage psycho-social.

CRITÈRES D'INCLUSION :

Patient vivant sur le territoire du Pays de Lunel

- Patients en rupture de soin et nécessitant une intervention coordonnée de proximité.
- Patients en sortie d'hospitalisation et / ou sans solution de prise en charge médicale et paramédicale au domicile.
- Patients en situation sociale et/ ou sanitaire, physique ou psychique, dégradée nécessitant un renforcement des soins au domicile et d'un accompagnement psycho-social renforcé.
- Tout patient orienté par les acteurs du social, médico-social, sanitaire dans le cadre de situations vécues comme complexes par le professionnel,
- Avec le consentement éclairé du patient ou du représentant légal.
- Avec le consentement de son médecin traitant

REPÉRAGE ET SIGNALEMENT PAR LES ACTEURS SOCIAUX, SANITAIRES, MÉDICO-SOCIAUX ET INSTITUTIONNELS DU TERRITOIRE

Renseignement par le demandeur d'une fiche d'orientation, transmise par mail ou téléphone à la médiatrice santé ou l'assistante administrative CPTS (annexe 1)

EVALUATION DU DOSSIER PAR L'ÉQUIPE DE COORDINATION CPTS

- Orientation vers le droit commun si offre existante.
- Si Dimension Sociale de la rupture de soin – orientation vers SDS, SDA, CCAS, MSA/ MISAS en fonction de la situation de l'assuré.
- Orientation vers l'USCD et référents de parcours si complexité avérée

COMPLEXITÉ D'ACCÈS À L'OFFRE DE SOIN À DOMICILE : UNITÉ DE SOINS COMPLEXES À DOMICILE

INCLUSION DANS L'USCD :
selon critères et concertation interne, renseignement d'une fiche d'inclusion (annexe 2) par le référent de parcours, intégrant les dimensions médicales, médico-sociales et sociale pour définir plus finement la ou les raisons qui ont amené à la rupture de soin :

1. Evaluation à domicile :

- Entretien motivationnel avec le patient et ses proches et évaluation domicile et plan de soin.
- Evaluation besoin soins domicile : IDEL / pharmacien / kinésithérapeute/ ergothérapeute/ ...
- Sollicitation IPA / MCO/ MT pour Bilan médical et prescriptions des soins

2. Coordination du parcours de soins à domicile

- Priorité : Orientation du patient vers le droit commun
- Recherche de soignants pour intervenant à domicile : MT, IDEL, kiné, ergothérapeute, orthophoniste.
- Aide juridique et sociale, prestations d'aide à domicile
- MSP du territoire
- SIAD / SAAD/ associations d'aide à domicile
- Offre de soin spécialisée (libérale ou privée)
- Etablissement / structure de soin spécialisée (clinique Stella, APSH 34, SMR Ambrussum, HDJ, clinique via Domitia...)
- Unité mobile fragilité pour repérage fragilité senior
- Soutien aux aidants
- Programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) sur le territoire

Et / ou Orientation vers les parcours thématiques CPTS :

- Parcours santé mentale
- Parcours santé des femmes
- Parcours insuffisance cardiaque
- Parcours santé mentale
- Parcours obésité pédiatrique
- Parcours apnée du sommeil
- Parcours fragilité personne âgée

3. Organisation et coordination des soins lourds à domicile : Si l'offre n'existe pas ou n'est pas disponible :

- Mise en place d'une équipe pluri-pro à domicile et d'un binôme IDEL / AVS
- Mise en place d'un Protocole d'organisation MT/ IPA si maladie chronique stabilisée avec accord du patient et du médecin traitant

ORGANISATION DE RÉUNIONS DE CONCERTATION PLURI-DISCIPLINAIRES, PAR LA CPTS, autour des situations individuelles très complexes nécessitant un étayage fort social, médico-social et sanitaire

MISE À JOUR RÔLE DES PROFESSIONNELS

Professionnel	Rôle
CPTS **Parcours rupture de soins**	Promotion du dispositif / Communication auprès des professionnels Réception fiche d'orientation pour signalement rupture de soin renseignée par les acteurs de 1ère ligne : libéraux, CCAS, CIAS, PMI, SDA, STS, espace santé, ... Identification du besoin au regard de la fiche d'orientation : besoin social, médico-social, médical et orientation vers : - Le droit commun en 1er lieu - Le DAC / la communauté 360 - Le STS / les CCAS / le SDA **Selon critères de complexité :** - USCD - Les référents de parcours Si pas de complexité, recherche de médecins traitants ou de professionnels de santé (IDEL, kinés, Pharmaciens, ...). Organisation de rencontres thématiques pluri-professionnelles et pluri-disciplinaires autour des situations complexes Organisation de réunions de concertation avec l'ensemble des intervenant sociaux, médico-sociaux, sanitaires autour des situations individuelles.
USCD **Médecin coordinateur** Rémunération compensatrice visite longue à domicile : 70 € + coût consultation.	Intervient sur sollicitation du référent de parcours, en l'absence d'un médecin traitant et/ou avec l'accord du médecin traitant. Visite à domicile pour bilan médical, prescriptions des soins, du matériel médical, d'examens complémentaires et orientation vers les soins spécialisés le cas échéant. Déclaration ALD si nécessaire, bons de transports, renseignement dossiers d'aides. Son intervention se réalise de manière optimum en binôme avec le référent de parcours.
USCD IPA **Maladies chroniques stabilisées** Rémunération 50 € de l'h pour évaluation et temps de coordination et sur justificatif (fiche de suivi)	Orientation par la CPTS. Critères d'intervention : maladie chronique stabilisée et/ou sortie d'hospitalisation. Evaluation à domicile, préconisations et renseignement fiche inclusion/plan de soin. Bilan médical à domicile, selon nomenclature et en concertation avec le médecin traitant et/ou coordinateur. Orientation et coordination du parcours en fonction de la pathologie. Bilan a minima à 1 semaine et à 3 mois de la situation avec l'équipe de coordo CPTS
USCD Référents parcours personnes âgées – IDEL **formées au protocole** Rémunération 50 € de l'h pour évaluation et temps de coordination et sur justificatif (fiche de suivi)	Orientation par la CPTS si personne de + 60 ans avec critères de complexité : isolement, troubles cognitifs, poly-pathologie, problématique médicales, sociales et médico-sociales. Evaluation à domicile besoins/ des fragilités / entretien motivationnel et Renseignement fiche inclusion parcours – si problématique sociale, visite à domicile en binôme avec AS. Bilan transmis au MT ou au médecin coordinateur CPTS. Sollicitation MT ou MCO ou IPA pour bilan médical et prescriptions. Coordination soins à domicile. Orientation vers ressources de proximité Accompagnement de l'aidant. Bilan a minima à 1 semaine et à 3 mois de la situation avec l'équipe de coordo CPTS
USCD Référent parcours santé mentale – IDEL **à orientation psychiatrie.** Rémunération 50 € de l'h pour évaluation et temps de coordination et sur justificatif (fiche de suivi)	Orientation par la CPTS si pathologie psychiatrique diagnostiquée et/ ou troubles du comportement psychique. Visite à domicile pour évaluation des besoins/ des fragilités / entretien motivationnel. Renseignement fiche inclusion parcours – si problématique sociale, visite à domicile en binôme avec AS. Transmission bilan au MT ou médecin coordinateur USCD. Interventions en binôme ou orientation vers le médecin traitant ou médecin coordinateur USCD. Accompagnement physique en consultation si nécessaire. Accompagnement et orientation des aidants. Coordination du parcours avec le CMP/HDJ/Clinique Stella/ CSAPA Arc en ciel / ... Bilan a minima à 1 semaine et à 3 mois de la situation avec l'équipe de coordo CPTS

ARBRE DÉCISIONNEL RUPTURE DE SOINS

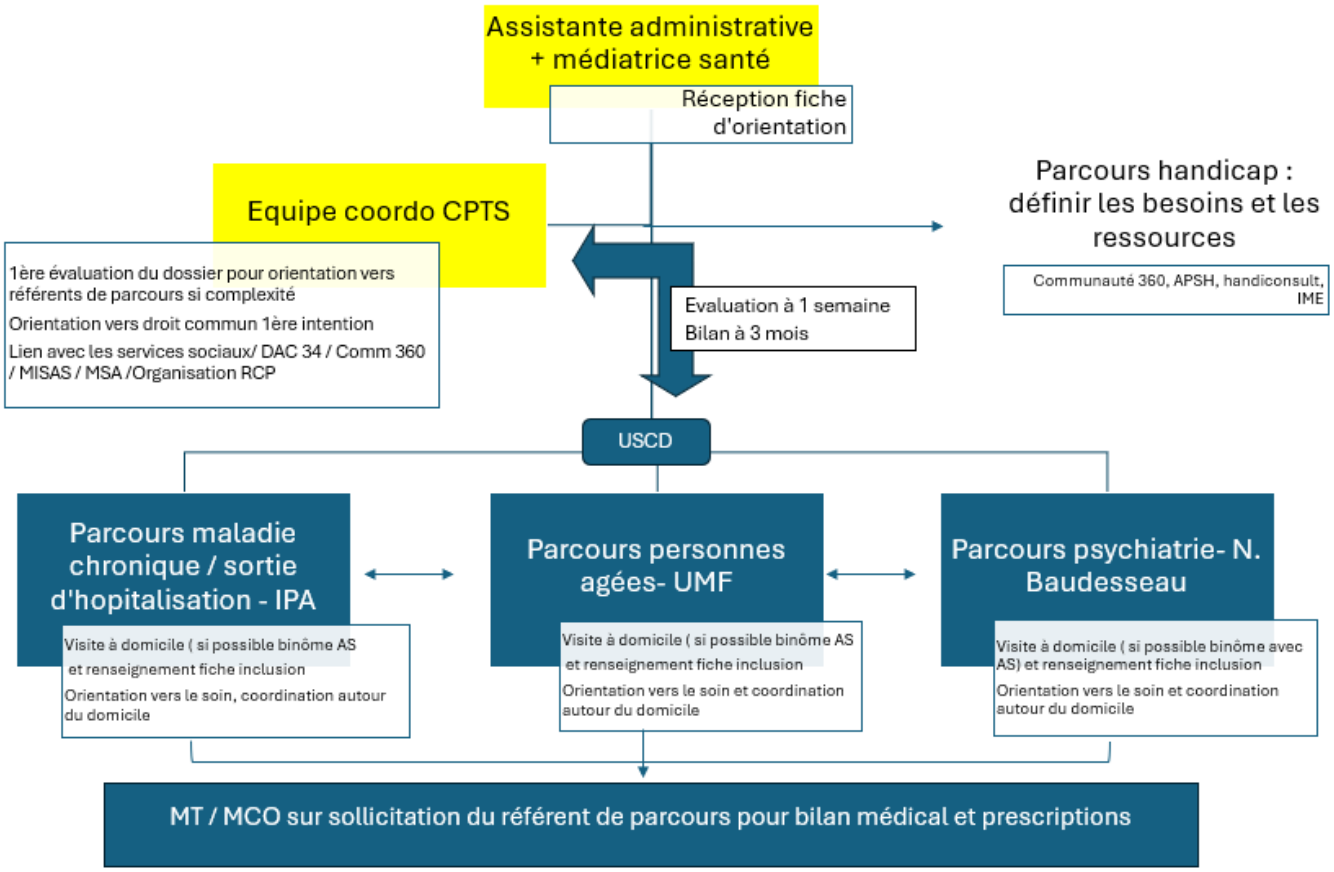

BILAN PÉRIODE AOÛT 2024 / AOÛT 2025

INTÉGRATION D'UN MÉDECIN SUPPLÉMENTAIRE DANS LA COORDINATION DU PARCOURS SANTÉ MENTALE :
Dr. Paul Charvet et dans le parcours maladie chronique/ sortie d'hospitalisation : Dr. Frédéric Perletti.

FORMATION DES IDEL, coordinateurs des parcours à l'utilisation de la tablette médicale numérique, pour transmission des informations du bilan initial aux médecins coordinateurs de parcours ou au MT.

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS POUR AMÉLIORER LE REPÉRAGE ET LES ORIENTATIONS :
- Intégration du groupe de travail PASIP (premier accueil social inconditionnel de proximité) réunissant les acteurs sociaux de 1ère ligne du Pays de Lunel. https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:8e44a135-1883-474a-bece-93f2f06f267f
- Conventionnement avec le CD 34 concernant la prise en charge médicale des adultes vulnérables, avec réalisation d'une feuille d'orientation dédiée
- Conventionnement avec les communes de Lunel, Lunel-Viel et Marsillargues
- Conventionnement avec le centre social JJ Rousseau de Lunel, avec binôme médiation sociale / médiation santé.
- Partenariat avec l'association de Médecins du monde, organisation de permanences hebdomadaires pour l'accueil médico-social des travailleurs agricoles saisonniers du territoire.
- PEC des personnes fréquentant le point hygiène – 10 personnes en rupture de soin.

PARCOURS HANDICAP :
GT intégrant la communauté 360, l'APSH34, l'association Avenir des possibles, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 2 IDEL, 1 kiné, 3 MG, 1 biologiste médicale.
Axes de travail défini au regard des participants au GT :
- Prise en charge de personnes adultes présentant un TND ou un handicap mental : les enjeux en termes d'accessibilité et de particularité de prise en charge.
- Déploiement de la Communication alternative Augmentée / FALC – diffusion de la procédure filière vulnérabilité auprès des MG et professionnels https://communaute360-herault.fr/shared-files/379/?fiche%20renseignement%20Falc.pdf

- Formation sur la PEC de personnes présentant un TND le 04/04/2025 – 11 participants.

PERSPECTIVES 2025/2026
- **Développement de partenariat avec Handiconsult**
- **Formation des professionnels sur le PEC des personnes présentant un handicap psychique.**

BILAN DES PRISES EN CHARGE SEPTEMBRE 2024 / AOÛT 2025

32 SITUATIONS PRISES EN CHARGE PAR L'USCD

NÉCESSITANT UNE COORDINATION SOCIALE, MÉDICO-SOCIALE ET SANITAIRE.

Sur les 32 situations :

11 ORIENTATIONS
VERS LE PARCOURS SANTÉ MENTALE / PSYCHIATRIE

6 ORIENTATIONS
VERS LE PARCOURS PERSONNES ÂGÉES AVEC L'UNITÉ MOBILE FRAGILITÉ ET LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

3 ORIENTATIONS
VERS LE PARCOURS HANDICAP, EN LIEN AVEC L'APSH 34, LA COMMUNAUTÉ 360, LA MAISON DES POSSIBLES (PRISE EN CHARGE DES TND)

6 ORIENTATIONS
VERS LE PARCOURS MALADIE CHRONIQUE, AVEC COORDINATION PAR UNE IPA

6 SORTIES D'HOSPITALISATION NON ANTICIPÉES
AYANT NÉCESSITÉ UN ÉTAYAGE SANITAIRE ET SOCIAL POUR LE RETOUR À DOMICILE.

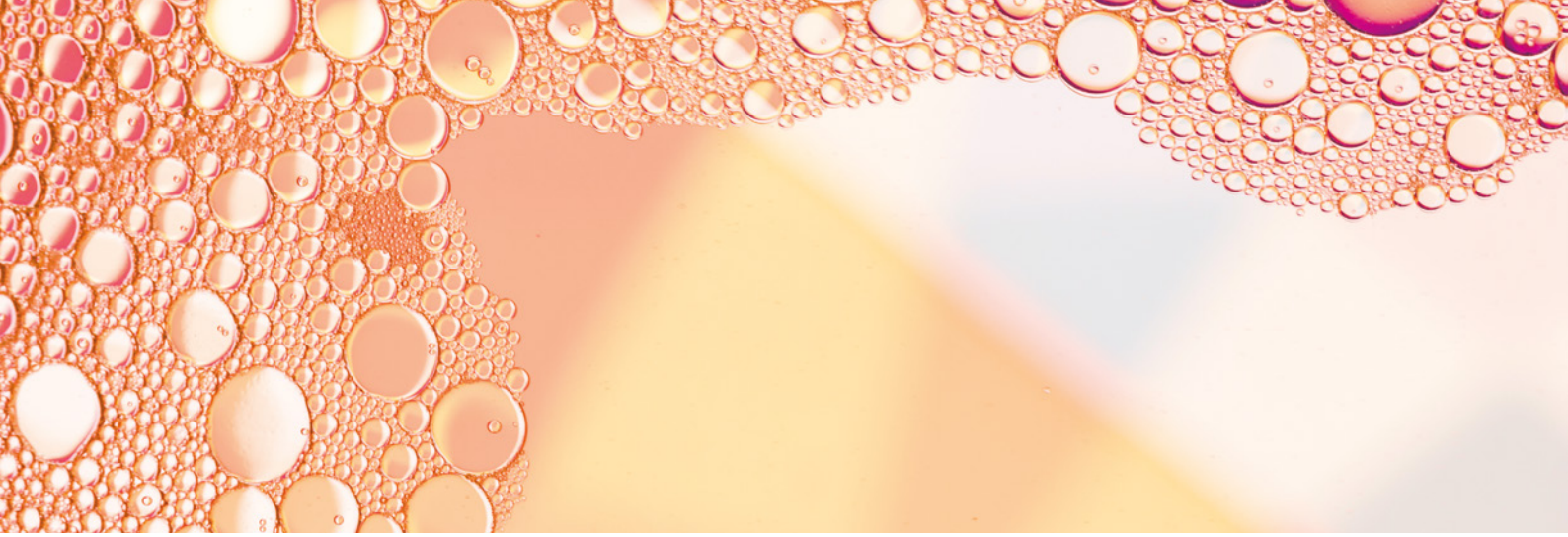

MISSION 3 :
ACTIONS DE PREVENTION TERRITORIALES

3.1 Prévention diabéte

FORUM SANTÉ AVEC INFORMATIONS, DÉPISTAGES ET ORIENTATIONS

LUNEL
LE 23/10/24
- Participation d'ETP diabète
- **35 dépistages** diabète par IDEL

MARSILLARGUES
LE 21/05/2025
- Participation d'ETP diabète : 3 personnes diabétiques et 19 personnes non diabétiques rencontrées par ETP diabète
- **40 dépistages** diabète par IDEL

SANTÉ DES FEMMES
LE 12/06/2025
- **34 dépistages** diabète réalisés par IDEL

PROMOTION PROGRAMME ETP MSP LUNEL

Pour la 5ème année consécutive, la MSP Lunelloise a pu mettre en œuvre son programme d'éducation thérapeutique du patient diabétique de type 2 :
- 4 sessions : 3 à Lunel et 1 session exportée à la MSPU Pauline Lautaud à Vendargues
- 54 patients inscrits au programme

4 nouvelles sessions programmées entre octobre 2025 et juin 2026

3.2 Prévention obésite infantile

ATELIERS PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ INFANTILE : LUNEL, SAINT JUST ET BOISSERON AVEC LES MSP

MSP SAINT JUST :

2 ateliers prévention obésité avec 2 diététiciennes nutritionnistes, 1 psychomotricienne, 1 enseignant APA et 1 psychologue
- 15 février 2025 :
0 à 1 ans : 5 participants
- 1er mars 2025 :
1 à 3 ans : 6 participants

MSP BENOVIE :

2 ateliers diversification alimentaire avec 1 médecin généraliste, 1 diététicienne nutritionniste, 1 puéricultrice, 1 psychologue, 1 orthophoniste
- 18 janvier 2025 : 13 participants
- 29 mars 2025 : 10 participants

2 ateliers allaitement avec 1 sage-femme, 1 médecin généraliste, 1orthophoniste, 1 psychomotricienne, 1 puéricultrice, 1 psychologue
- 1er mars 2025 : 7 participants
- 12 juin 2025 : 8 participants

Intervention au sein de l'école maternelle de Boisseron : 3 ateliers prévention surpoids (24 élèves de grande section et 22 élèves de moyenne/grande section) : activité physique et nutrition avec 1 masseur kinésithérapeute et 1 diététicienne + 1 atelier sur le harcèlement scolaire en lien avec l'image corporelle avec 1 psychologue et 1 diététicienne

MSP LUNEL :

1 atelier diversification alimentaire animé par la diététicienne : enfants 0 – 3 ans (dans les locaux d'objectif santé à Vauban) : 3 participants

Intervention au sein de l'école maternelle Arc-en-ciel à Lunel : 3 ateliers en décembre

ACTIONS OBJECTIF SANTÉ

- **Atelier diversification alimentaire pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans** – 5 familles, 2 professionnels de la PMI.
- **Atelier nutrition pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans** – en partenariat avec le Programme de renforcement éducatif (PRE) de la ville de Lunel – 9 familles participantes

ACTIONS DE PROMOTION DES RESSOURCES LOCALES

- Réalisation d'un flyer
- Rencontre avec 3 écoles primaires de Lunel
- 3 rencontres avec les puéricultrices, médecins et infirmières de la PMI.

3.3 Prévention des décompensations psychiatriques

GROUPES DE TRAVAIL

08/10/2024 Groupe de travail santé mentale (La Bruyère) – 28 participants.
03/12/2024 Groupe de travail santé mentale et addiction – Prise en charge des pathologies duelles (clinique Stella) - 17 participants
13/02/2025 Groupe de travail santé mentale des jeunes (Arboretum Lunel) – 20 participants.

FORMATION 1ER SECOURS EN SANTÉ MENTALE

2 sessions en janvier et mars 2025 = **au total 29 professionnels formés.**

RÉALISATION D'UN RÉPERTOIRE

Santé mentale, l'aide aux aidants
https://www.reseausante-paysdelunel.fr/sant%C3%A9-mentale

CAFÉ DES AIDANTS

23 janvier 2025 - 1er café des aidants au centre socio-culturel JJ Rousseau - vos droits et ceux de vos proches, 20 participants ; en partenariat avec le CMP / communauté 360 / ALH, maison des possibles, APPV APSH 34, dispositif ARIA (CHU Montpellier). Distribution du répertoire « l'aide aux aidants » sur Lunel.
05 mai 2025 : 2ème café des aidants au centre de prévention Objectif Santé – le répit des aidants, 7 participants avec la présentation du programme ARIA, du rôle du psychothérapeute et des aidants à domicile. Distribution du répertoire « l'aide aux aidants » sur Lunel.
23 juin 2025 : 3ème café des aidants au centre socio-culturel JJ Rousseau - faire face à la crise sanitaire, 8 participants avec la participation du Dr Castelnau, psychiatre de la clinique Stella et du CMP de Lunel. Distribution du répertoire « l'aide aux aidants » sur Lunel.

3.4 Couverture vaccinale

ACTIONS DE PROMOTION

Vaccination anti-grippale

- Information à la population à travers les réseaux sociaux et articles de journaux locaux, concernant les professionnels habilités à la réaliser.
- Pour 2025 / 2026 : permanences de vaccination contre la grippe au centre de prévention Objectif Santé.

Vaccination pneumocoque pour les patients atteint de pathologies chroniques

- Promotion par les MSP auprès de leur patientèle
- Intégration des enjeux de la couverture vaccinale dans les protocoles pluri-pro
- Partenariat avec l'Institut Buisson Bertrand qui participe aux évènements de prévention et dépistage.
- Diffusion d'un webinaire auprès des professionnels de santé
- Intégration d'un bilan vaccinal dans la fiche individuelle « parcours dépistage / prévention » des forums santé et des journées thématiques, en partenariat avec la Clinique via Domitia.
- Forums santé : Présence de l'institut Bouisson Bertrand sur les forums de Lunel le 23/10/2024 (30 personnes sensibilisées, 11 vaccins) et Marsillargues le 21/05/2025 (36 personnes, 15 vaccins).

Vaccination HPV

Vaccination dans les collèges en partenariat avec l'institut Bouisson Bertrand (du 28/03 au 02/04) : au total 30 élèves vaccinés

Un travail est amorcé pour 2025/2026 concernant des temps dédiés à l'information auprès des familles sur la vaccination, en lien avec la cité éducative et les établissements scolaires (collèges / lycées).

3.5 Dépistage des cancers

Différentes actions ont été menées autour de la santé des femmes, intégrant sage-femmes, médecin, pharmaciens et partenaires locaux (ligues contre le cancer, institut bouisson bertrand, Centre social JJ Rousseau, ...) : Atelier d'auto-palpation, information contraception, ...

DÉPISTAGE DU CANCER DU...

SEIN

• **Actions menées :**

- **Octobre rose le 05/10/2024** à La Grande Motte en collaboration avec la ligue contre le cancer : marche au bord de l'eau, gym douce et initiation à la danse africaine – informations par une sage-femme

- **Zumba party le 12/10/2024** à Lunel : stand d'information avec une sage-femme, atelier d'auto-palpation.

- **Forum santé le 23/10/2024** à Lunel : 3 consultations gynécologiques avec une sage-femme et un stand d'informations avec une autre sage-femme + un café des femmes avec 2 médecins généralistes (17 participantes)

- **Présence de la Mammobile le 04/04/2025** à Lunel : stand d'informations avec 2 sages femmes et une biologiste et la présence de l'Espace santé de Lunel

- **Café des femmes le 17/04/2025** au centre prévention Objectif Santé animé par le Planning Familial avec la présence de Médecin du monde - 15 participantes

- **Forum santé le 21/05/2025** à Marsillargues : 9 frottis + 2 consultations avec une sage-femme + stand d'informations et atelier auto-palpation.

- **Journée santé des femmes le 12/06/2025** : 27 consultations gynécologiques + 16 demandes de rendez-vous de mammographie

- **Partenariat entre les sage-femmes libérales du territoire, les médecins généralistes** avec le centre de santé sexuelle de Lunel et le centre de périnatalité de Lunel, le planning familial.

2 RÉUNIONS ORGANISÉES

GROUPE DE TRAVAIL
25/09/2024
13 participants

GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ SEXUELLE ET PRÉCARITÉ
28/01/2025
25 participants

COLORECTAL

• **Distribution de kits colorectal par les pharmaciens : données CPAM sur le taux de conversion.** La totalité des pharmacies du territoire sont formées à la délivrance des kits de dépistage.

• Diffusion auprès des IDEL du **Projet expérimental de distribution de kits colorectaux par les IDEL.**

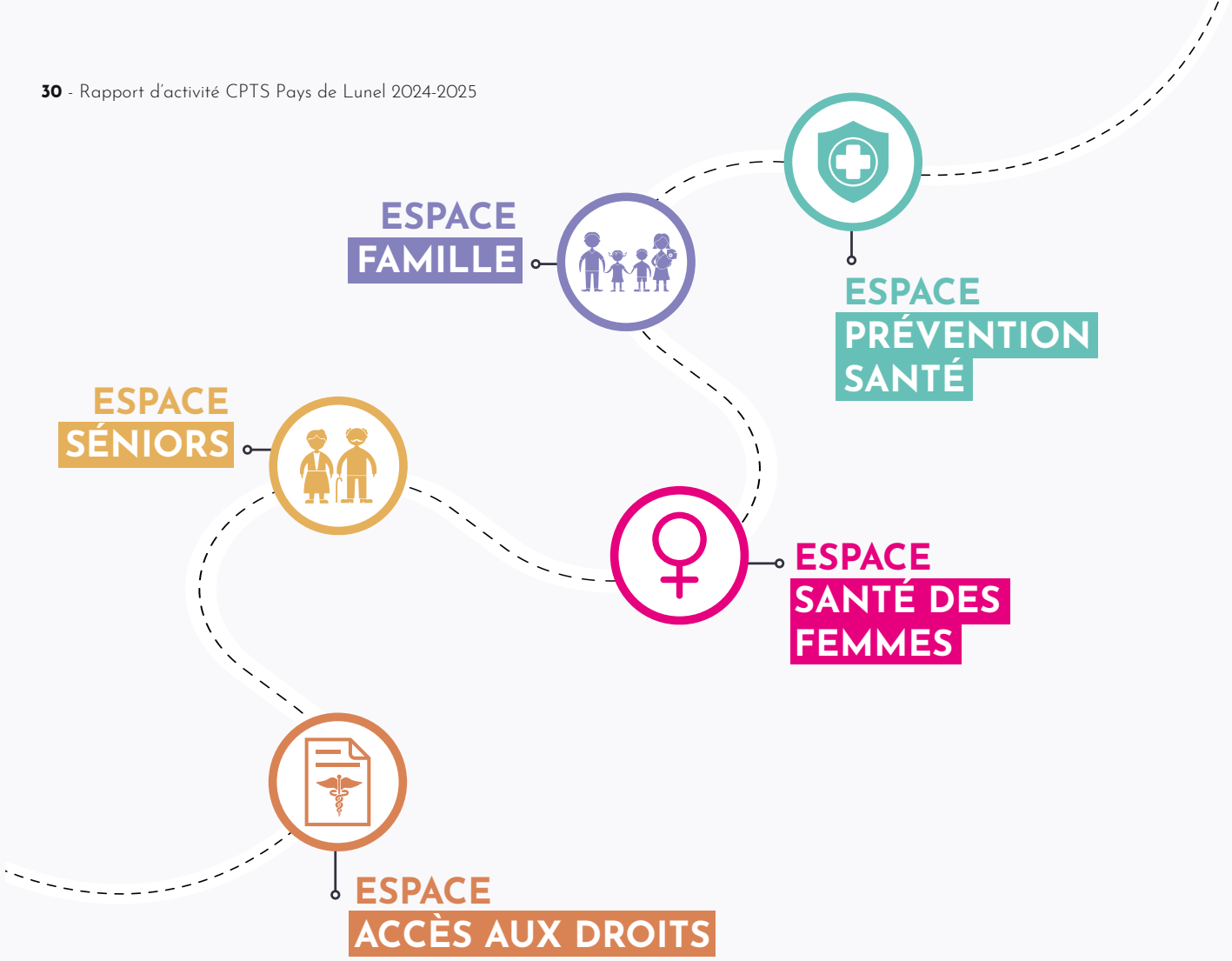

3.6 Promotion d'actions de prévention

3 FORUMS SANTÉ

- **23 octobre 2024** à Lunel (30 professionnels et associations présents) en partenariat avec les ACM et la politique de la ville de Lunel Agglomération avec la participation des associations : Hérault Sport, MLJPCH, CLCV, cœur et santé, Maison Rousseau, ALH, Maison des possibles, Ptit RDV, Orialys, Ligue contre le cancer Ainsi que les structures suivantes : CPAM, AGIR-ARRCO, Espace santé de Lunel, Laboratoire INOVIE, Institut Bouisson Bertrand, ETP Diabète **Une centaine de participants.**

- **21 mai 2025** à Marsillargues (20 professionnels et associations) en partenariat avec la ville de Marsillargues avec la participation des associations : MLJPCH, CLCV, cœur et santé, UNAFAM, France Alzheimer, Maison des possibles, Ligue contre le cancer, médecins du monde, CSAPA Arc en Ciel Ainsi que les structures suivantes : Maison parenté, Centre de santé sexuel, CPAM, Centre d'ophtalmologie Lunel, EHPAD la Roselière Laboratoire Inovie, Institut Bouisson Bertrand, Etp Diabète **80 participants**

- **12 juin 2025** à Lunel : santé des femmes (9 professionnels – IDEL, sage-femme, médecin, psychologue, 3 biologistes du laboratoire INOVIE.
  - Stand d'informations - la ligue contre le cancer, planning familial, Hérault sport, CLCV, femmes et partage, Maison Rousseau, France Alzheimer.
  - **85 participantes**
  - Séance de sophrologie par une professionnelle et initiation à la danse des émotions par une professeure de danse bien être : **15 participantes** à chaque séance
  - Groupe de parole avec un psychologue - **6 participantes**.

ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA SANTÉ
en partenariat avec les acteurs locaux

• **Journée du cœur le 26 septembre 2024 à la clinique Via Domitia** : IDEL, IPA, diététicienne, biologiste, association cœur et santé :

Bilan : 49 personnes dépistées, sur l'insuffisance cardiaque et le diabète et 10 personnes orientées vers des consultations spécialisées.

PARCOURS DE DÉPISTAGE :
- Bilan initial renseigné par IDEL / IPA : Poids / calcul IMC / point sur la vaccination
- Dépistage IC : HTA + évaluation signes EPOF + questionnaire antécédents.
- Recherche de facteurs de risques associés : glycémie + questionnaire dépistage apnée du sommeil
- Fiche individuelle patient renseignée par le professionnel à destination du médecin traitant, avec préconisations.

En fonction des résultats du questionnaire et du test de dépistage : Orientation vers diététicienne pour conseils en nutrition / Orientation vers APA / kiné pour conseils en activité physique adaptée

• **Matinée bilan de prévention et dépistages seniors le 30 septembre 2024 au foyer des retraités à Lunel** – **25 participants**. Avec IDEL, kinésithérapeute, ergothérapeute, ETP diabète, ICOPE : 3 orientations pour des bilans plus poussés, 2 demandes de MT, 1 inscription ETP Diabète – ateliers kinésithérapie + ergothérapie

• **Journée du souffle le 10 avril 2025 à la clinique Via Domitia** : IDEL, IPA, Médecin généraliste, pneumologue, diététicienne.

PARCOURS DE DÉPISTAGE :
1. Auto-questionnaire à renseigner, avec l'aide de la médiatrice santé
2. Prise de constantes sur place (tension, poids, calcul IMC, Saturation) – IDEL / médecin
3. Test spirométrie - IPA
4. Fiche individuelle patient renseignée par le professionnel, avec orientations. Le patient repart avec ses résultats.

En fonction des résultats du questionnaire et du test de dépistage :
- Orientation vers entretien tabacologie
- Orientation vers diététicienne pour conseils en nutrition
- Orientation vers APA pour conseils en activité physique adaptée
- Orientation vers médecin pneumologue junior ou pneumologue selon critères.

Bilan : 84 participants (79 spirométries, 22 orientations pour consultations spécialisées, 3 entretiens tabacologies)

• Exemple courrier type prévention / dépistage https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:f6fa6921-b0a3-46a7-ac46-4dbe7a1d4ec3

• **Ouverture du Centre de prévention Objectif Santé et création du poste de médiateur santé,** pour améliorer les adressages en termes de prévention, de dépistage, d'accès aux droits et aux soins :

- **ateliers organises en partenariat avec la MSA** (09/04 et 10/04) : 18 bilans de prévention et 4 bilans fragilité séniors – bénéficiaires de la MSA, sur rdv.
- **projet de pair-aidance, en partenariat avec le planning familial**, dans le cadre d'un financement par la politique de la ville (contrat de ville) : 20 femmes, habitantes de Lunel sont formées à la transmission des informations auprès de leurs communautés de vie.

ACCÈS AU PLAN SSE ICI

MISSION 4 : GESTION CRISE SANITAIRE

4.1 Co-construction d'un plan de gestion de crise sanitaire sur l'Agglomération de Lunel

Le Plan communal de sauvegarde contribue, à l'échelle communale et intercommunale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Sous l'autorité du maire, il organise la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le passage des 14 communes de la Communauté de communes du Pays de Lunel en agglomération de Lunel est effective depuis janvier 2024. A l'échelle de l'agglomération, il n'existe pas encore de plan de sauvegarde, et le plan de sauvegarde de la commune de Lunel n'intègre pas de réflexion sur le volet sanitaire.

Dans ce cadre, la CPTS du Pays de Lunel propose de travailler avec la ville de Lunel et plus largement l'Agglomération de Lunel, à la co-construction d'un plan d'anticipation et de gestion de crise sanitaire, à partir de nos expertises croisées sur le territoire, et en lien avec un plan de sauvegarde à l'échelle de l'agglomération.

Par ailleurs, et en cohérence avec leurs missions, les établissements sanitaires ont développé leur propre plan de réponse aux situations de crise sanitaire, et leur expertise est à rechercher, dans l'identification des risques sanitaires locaux, dans les réponses à construire et dans le pilotage de la crise. Il en va de même pour les pompiers, la gendarmerie et la police municipale.

La prise en compte des populations les plus vulnérables étant un enjeu majeur de ce plan, le service de la politique de la ville de Lunel sera invité à participer aux travaux.

Il s'agit par ailleurs de constituer une boîte à outils partagée, intégrant les référents mobilisables et leurs coordonnées, des fiches réflexes types, des canaux de communication internes et en direction des populations...

Dans cette phase d'anticipation, la priorité est donc d'identifier et de concerter les personnes et structures ressources du territoire afin de :

- Cartographier et qualifier les risques connus sur le territoire (à travers les plans de sauvegarde des différentes communes, les plans blancs, l'expertise des différents corps de métier et services,...), sur l'agglomération de Lunel,
- Définir et graduer leur impact sur la santé des populations
- Co-construire ou mettre à jour en cohérence des fiches réflexes

2 RÉUNIONS AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS NOUS ONT PERMIS DE :

- Définir les enjeux communs
- Identifier les ressources existantes
- Prioriser les actions

4.2 Risques identifiés sur le territoire

Une réunion avec le délégué du préfet, la ville de Lunel, la police municipale, la gendarmerie, les pompiers, le Ch de Lunel, la clinique Via domitia et les MSP du territoire a permis d'identifier les risques sur le territoire à partir des documents cadres de chacune des institutions :

RISQUES IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE PAR LES COLLECTIVITÉS

Risques majeurs :

- Inondations
- Feux de forêt
- Canicule
- Transport matériel dangereux (proximité du chemin de fer national)

Autres risques identifiés :

- Incendies maison
- Epidémies (grippe, Chikungunya / moustiques tigres)
- Grand froid
- Pollutions des ressources naturelles : pollution des nappes phréatiques, pollution à fine particule, pollution des sols.

RISQUES COMPLÉMENTAIRES IDENTIFIÉS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS :

- Cyber attaque
- Attentat
- Risques biologiques et chimiques
- Epidémies

4.3 Plan d'action 2024/2025

GROUPE TRAVAIL CODIR

Élus, directeurs, délégué du préfet, CPTS, ARS – 1 fois/an.

- Validation politique et vision globale pour l'agglomération Lunel

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE PLURI-PRO

Ville, soignants, pompiers, etc. – réunion 1 fois/ 2 mois

- Priorité : associer les différentes communes de l'agglomération luenlloise aux travaux.
- Actions à mener :
  - Cartographie des risques (en cours)
  - Evaluation de l'impact les uns sur les autres, en fonction des risques
  - Elaboration de fiches de procédures opérationnelles types / risques : à partir de l'existant, intégrer les enjeux sanitaires et d'accès aux soins.
  - Formations croisées et exercices de mise en situation pluri-pro
  - Mise à jour annuaire
  - Validation cellule de crise au niveau de l'agglomération lunelloise et de la CPTS

GROUPE DE TRAVAIL SANITAIRE

Articulation ville/hôpital

- **Information enjeux SSE pour les soignants – Dr. Chapuis**

> Adhérents CPTS identifiés, représentant CH, Clinique, pompiers, permanence médicale, SIAD, MSP/APSM, acteurs médico-sociaux.

- **Réalisation de Fiches soins de ville / risque, matériel médical, continuité des soins, pénurie médicamenteuse.**

MISSION 5 : QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS

5.1 Démarche traitement des événements indésirables

IDENTIFICATION DE RÉFÉRENTS

3
référents de la mission

- **Séverine Blazy** IPA,
- **Anne Mansuy** IDEL,
- **Denis Cazillac** coordinateur MSP.

FORMATION SRA 21 JUIN 2024

14
participants

TEST DES OUTILS D'ANALYSE

Le 18 octobre 2024 autour d'une situation transmise.

COMITÉ DE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Composé des 3 référents, d'un médecin généraliste, une pharmacienne, une biologiste médicale, 1 infirmiers, une patiente expert.

OUTILS D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATION DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

- Questionnaire en ligne, sécurisé : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/f9109286

- Lettre d'information transmise aux adhérents transmise en septembre 2024 https://www.reseausante-paysdelunel.fr/so/7cP44IxNo?languageTag=en

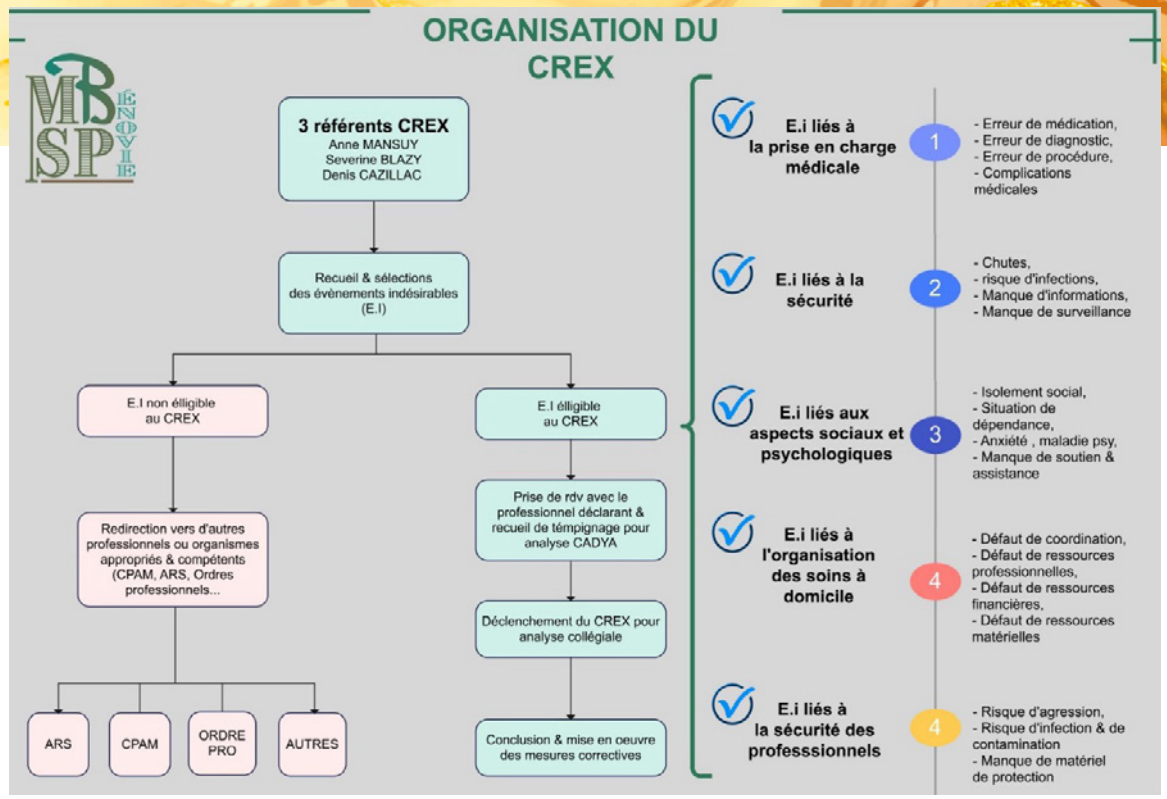

BILAN

14 événements indésirables transmis pour évaluation par le CREX.

3 CREX organisés : 18/10/2024, 14/02/2025 et 23/05/2025

ACTIONS MISES EN PLACE SUITE À L'ANALYSE DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

- **Mise en place du café des soignants**, la Pause Lunelloise des soignants, une fois par mois.
- **Réalisation d'une fiche de transmission / infographie entre pharmaciens et IDEL** à réaliser en cas de modification de la posologie intégrant points de vigilance.
- **Participer au déploiement des bilans de médication** pour éviter les interactions médicamenteuses
- **Réaliser Fiche info rôle et procédure SDA / CCAS / STS / SIAD / médiateur santé / DAC / liste CCAS /**
- **Fiche info** curratelle / tutelle / adultes vulnérables / signalement
- **Formation concernant la mise sous protection avec cas complexe UDAF**

Une nouvelle formation avec la SRA en 2025/2026.

FORMATIONS POUR 2025 / 2026

- Formation concernant la **déclaration EIG** sous format webinaire avec la SRA en direction de tous les professionnels de santé : Evénement indésirable, de quoi parle-t-on ? Comment et auprès de qui le déclarer, selon quels critères ? à quoi sert le CREX sur mon territoire ?

- Formation à la **démarche d'un CREX** - pour former de nouveaux référents du CREX par la SRA, pour renouveler le comité de retour d'expérience sur la base du volontariat, avec un représentant MG / IDEL / Pharmacien a minima

- Formation en lien avec la cellule **cas complexes de l'Hérault / UDAF** : signalement des situations adultes vulnérables et mise sous protection - Quels critères, quels interlocuteurs, quelles procédures ? A destination de tous les professionnels de santé, et du médico-social.

5.2 Focus patient

RAPPEL

Une feuille de route a été établie avec l'agglomération de Lunel, dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG), et le service politique de la ville, dans le cadre du contrat de ville.

PARTICIPATION

La CPTS du Pays de Lunel participe à différents temps de **concertation et de décision avec les acteurs politiques locaux**, a permis d'affiner les objectifs, et surtout d'y répondre de manière concertée et concrète.

DIFFÉRENTS TRAVAUX ONT PERMIS D'ÉTAYER CETTE DÉMARCHE

- Des **concertations avec les habitants des quartiers prioritaires** de la ville, avec les associations intervenant sur le QPV ;
- **Participation à l'écriture de l'appel à projet contrat de ville** et aux délibérations concernant les projets d'éducation à la santé portés par les acteurs associatifs du territoire ;
- **Participation à l'écriture du projet de centre social CAF** avec les habitants

D'AUTRE PART, NOUS AVONS PU PRÉCISER LES BESOINS RELATIFS À DES PUBLICS SPÉCIFIQUES AVEC LES ACTEURS DE 1ÈRE LIGNE, EN PARTICIPANT À DES DYNAMIQUES DE TERRITOIRE :

- Groupe de travail concernant l'**accompagnement des enfants à besoins spécifiques** (AEBS) ayant permis d'aboutir à un guide à direction des parents et des professionnels

- **Réseau parentalité du Pays de Lunel** : définition de thématiques santé / enfance à développer dans le cadre du centre de prévention « Objectif Santé ».

- **Réseau jeunesse**, intégrant la CAF, la cité éducative, les acteurs de la jeunesse.

- **Accès à la santé des ouvriers agricoles** : Médecins du monde réalise un diagnostic de territoire sur les besoins en matière de santé, de droits, concernant les ouvriers agricoles, notamment immigrés. Des permanences ont lieu tous les lundis au centre de prévention, accueillant en moyenne 12 personnes. Ce diagnostic, auquel a contribué la CPTS et les soignants du territoire, sera présenté en septembre.

Enfin, la CPTS a organisé une rencontre le 3 octobre 2024, à destination des professionnels de santé, collectivités, habitants, associations, etc du territoire, afin d'aborder les enjeux liés à la prévention santé et au dépistage, dans une approche de promotion de la santé.
Cette réunion a réuni plus de 40 partenaires, appelés à aborder cette question par public cible : femmes, seniors, familles, vulnérabilité.
Cette rencontre nous a permis d'établir la fiche de poste de la médiatrice en santé, et de construire des actions de prévention adaptées aux habitants et à leurs besoins.

SYNTHÈSE DES BESOINS IDENTIFIÉS EN 2023/2024 ET DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024/2025

Problématique identifiée 2023 / 2024	Action 2024/2025	Date
Augmenter l'offre de soin à l'hôpital	Parcours diabète / HDJ à l'hôpital	11 juin 2025
Difficultés de mobilité	Travail réalisé sur l'agglomération de Lunel	Avril 2025
Accès au numérique en santé	Mise en place d'ateliers numérique en santé, avec les services de la CPAM	Mars 2025
Accès aux droits en santé	• St Just Création du poste de médiateur santé • Création d'une mutuelle communale et intercommunale par les collectivités locales	Janvier 2025 - Mai 2025
Prévention et éducation à la santé en proximité	Création du centre de prévention « Objectif Santé »	Janvier 2025
TND	Travail sur l'accompagnement des enfants à besoin spécifiques et réalisation d'un guide	Sept 2024 / juin 2025
Santé mentale	GT Santé mentale, café des aidants, …	
Garde enfants	Dispositif Petits pas mis en place l'agglomération de Lunel, avec le soutien de la CAF pour permettre de dégager du temps libre pour les mamans, afin de leur permettre de réaliser leurs démarches administratives, professionnelles et de santé.	

Un gros enjeu réside dans une approche et une évaluation de l'impact de l'environnement sur la santé humaine et de systèmes, et surtout comment au niveau de la CPTS nous pouvons y répondre avec les professionnels de santé et les collectivités territoriales.

Nous avons abordé cette question par le biais de l'habitat et de la gestion de crise sanitaire, intégrant canicule, inondations, …

ENQUÊTE HABITANTS PAYS DE LUNEL
SYNTHÈSE : 2024-2025

REPONSES DU QUESTIONNAIRE

149
réponses, dont

87,2 %
des femmes

11,5 %
des hommes

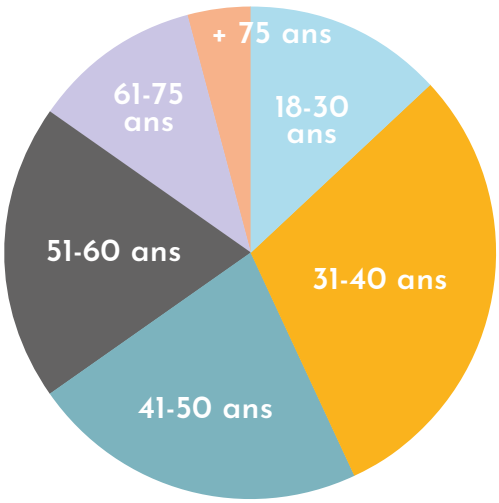

5.3 Pertinence : Optimisation du parcours post dépistage / oncologie

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Avec le service radiologie / mammographie du centre d'imagerie CRP de Lunel

Sur demande auprès de la CPTS du Pays de Lunel

PARCOURS ONCOLOGIE FÉMININE

Sur demande auprès de la CPTS du Pays de Lunel

INTERVENTION DU DR. VILLANUEVA CHRISTIAN

De clinique Clémentville à Montpellier et du MIS - 10/04/2025:

- PEC du cancer du sein précoce et avancé
- Présentation du Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)
- Présentation du Montpellier Institut du sein
- Programme ETP Cancer je sein'plifie

MISSION 6 : SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

6.1 Formation des professionnels

Date	Thématique	CONTENU / PROFESSIONS / STRUCTURE	Nombre de participants
18/09/2024	Insuffisance cardiaque	Animée par le Dr. GOIORANI, cardiologue à la clinique Via Domitia	**32**
23 et 24/01/2025	1er secours en santé mentale	Animée par Sébastien Dauphin, infirmier au CMP de Lunel Participants : CMP, APIJE, CCAS Lunel et Lunel-Viel, PLIES, Ligue contre le cancer, APSH 34, IDEL, médecin, sage-femme.	**16**
06 et 07/03/2025	1er secours en santé mentale	Animée par Sébastien Dauphin, infirmier au CMP de Lunel Participants : Fondespierre, CCAS Marsillargues, Maison JJ Rousseau, Via Voltaire, ACTEURS, ACM, IDEL, éducatrice spécialisée en libéral	**13**
06/03/2025	Orthopédie	Traumatisme pied / cheville - intervention du Dr. Hachem Madjoub - chirurgien orthopédique à la clinique Via Domitia – Médecins, kinésithérapeutes, infirmiers service urgences Lunel.	**26**
20/03/2025	Rhumatologie	Mise à jour des connaissances sur le PPR avec intervention IHU Montpellier Présentation ETP pour déploiement sur Lunel Médecins, IDEL, kinésithérapeutes, rhumatologues.	**15**
04/04/2025	TND	Rupture de soin et TND en partenariat avec la Maison des possibles. Médecins, IDEL, orthophonistes, ergothérapeute, dentiste, biologiste médicale.	**11**
10/04/2025	Oncologie féminine	Mise à jour sur les thérapeutiques Dossier communicant Cancer Présentation du MIS. Intervention du Dr Villanueva Clémentville (MIS) Médecin, radiologue mammographe, sage-femme, infirmière de santé publique, IDEL, kinésithérapeute, IPA.	**12**
26/06/2025	Néphrologie	Mise à jour sur la maladie rénale chronique – Intervention du laboratoire INOVIE et du Dr JUGANT du centre de néphrologie de Castelnau le Lez Médecin, IDEL, IPA	**15**

6.2 Valorisation de l'exercice coordonné

PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ

- Diffusion ressources CPAM / FECOP / guichet CPTS auprès des équipes projets de MSP.
- Point info physique dans le cadre de la Pause lunelloise des soignants (1 vendredi / mois, centre de prévention Objectif Santé) concernant le dispositif MSP.

SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE PROJETS DU TERRITOIRE

Lunel Viel :

- Participation à 3 réunions de présentation du projet immobilier, en lien avec l'équipe municipale de Lunel-Viel.
- Lien avec le porteur de projet immobilier pour définir les besoins des professionnels de santé en termes d'aménagement.
- Organisation rencontre FECOP + professionnels de santé Lunel-Viel (projet de MSP, 2 MG proches de la retraite) pour présenter le cadre de référence des MSP.
- Rencontre avocat + expert comptable pour information sur montage financier et juridique du projet

Marsillargues soutien à l'APSM – Association des professionnels de Santé de Marsillargues :

- Réalisation flyer de présentation du projet pour « recruter » des médecins en capacité de s'installer sur le territoire.
- Soutien à la Création d'une ESP (équipe de soins primaires), comme préfiguration d'un potentiel projet de MSP.

PROJETS INTER MSP

- Actions de prévention co-construites : santé des femmes, forum santé, forum senior, gestion de crise sanitaire, ateliers numériques en santé.
- Permanences d'association au sein des MSP : ligue contre le cancer, cœur et santé, France Alzheimer.
- Obésité pédiatrique :
  - Amélioration des adressages entre les différents dispositifs, en lien avec la PMI : 2 réunions avec les équipes
  - Ateliers organisés dans le cadre du centre de prévention Objectif Santé.
  - Réalisation d'un flyer inter MSP pour améliorer la communication https://www.reseausante-paysdelunel.fr/sant%C3%A9-des-enfants

6.3 Attractivité par le site internet et des groupes de parole

PROMOTION DES NOUVEAUX MÉTIERS PERMETTANT DU GAIN DE TEMPS MÉDICAL (IPA, assistant médical, ...)

Assistante médicale

- Organisation d'un webinaire avec la CPAM – 29 avril 2025 : annulé en raison du mouvement de grève des médecins et faute d'inscrits.
- Les médecins généralistes ont été interrogés sur leurs motivations ou leurs freins au recours à une assistante médicale lors de la réunion du 23 mai 2025. Sur les 27 médecins présents, aucun ne souhaite s'associer les services d'une assistante médicale pour les raisons suivantes :

- Manque de place
- Inquiétude quant à la pérennisation des financements
- Inquiétude concernant les contre parties (augmentation de la patientèle notamment)
- Inquiétude quant à la qualité des prises en charges, de la relation médecin / patient.

Pour répondre à ces questionnements, nous avons réalisé une interview croisée Dr. Yvan Milla et de son assistante médicale – réalisée le 27 juin 2025 et transmise aux médecins généralistes du territoire.

https://reseausante-paysdelunel.fr/so/b2PY-03rWX?languageTag=fr&status=Draft&-cid=00000000-0000-0000-0000-000000000000

IPA

- 2 IPA : Séverine Blazy et Bruno Lucas installés, intégrés aux parcours de prévention / dépistage et forum santé.
- Intégration de l'IPA de la MSP de St Just dans le protocole rupture de soins
- 1 IPA en formation sur le territoire (MSP Bénovie).
- 1 IPA en formation sur le CH de Lunel.

ADHÉRENTS CPTS EN ANNEXE

Nouveaux adhérents depuis le 1er septembre 2024 :

- **14 adhérents** dont /
  - 2 MG,
  - 5 IDEL,,
  - 2 orthophonistes,,
  - 1 orthoptiste,,
  - 2 kinés,,
  - 1 psychologue,,
  - 1 Ergothérapeute

CPTS Pays de Lunel

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ